



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

n°99 octobre 2007

Sommaire

Editorial

Connecter l'Afrique au profit de qui ?

Actualités

Publication des résultats financiers de Tigo

La Banque mondiale déconseille à l'Etat de vendre ses actions dans la Sonatel

Troisième forum sur la régulation sur le thème « L'Autorité du régulateur »

Lancement de Pkumel Fm, radio communautaire en langue mancagne

L'action Sonatel atteint le seuil des 170.000 francs CFA

Le RAES primé au concours 2007 du sommet mondial de l'information

Politique

Le CNRA envisage de prendre des sanctions contre certains médias

Infrastructures et services

Appel d'offres pour l'octroi d'une licence de service universel dans la région de Matam

Signature d'un protocole d'accord pour la construction du câble sous-marin UhuruNet

Projets

Partenariat UIT/BAD pour l'interconnexion en large bande des villes africaines

Le secteur de la téléphonie mobile prévoit d'investir plus de 50 milliards de dollars en Afrique

Projet de construction de e-cases et de mise en place d'un réseau numérique national

Rendez-vous

Symposium sur l'accès aux TIC et service universel en Afrique sub-saharienne

Med-IT@Dakar 2007 (Dakar, 4-5 décembre 2007)

Connecter l'Afrique au profit de qui ?

Du 29 au 30 octobre 2007, s'est déroulé à Kigali (Rwanda), le sommet « Connecter l'Afrique », initiative se définissant « un partenariat mondial réunissant de multiples parties prenantes et visant à mobiliser les ressources humaines, financières et techniques nécessaires pour remédier aux insuffisances flagrantes des infrastructures des technologies de l'information et de la communication (TIC) ». L'Union internationale des télécommunications (UIT), la Banque mondiale, l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union africaine des télécommunications (UAT), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le Fonds de solidarité numérique (FSN) et l'Alliance globale pour les TIC et le développement (G@ID) en ont été les organisateurs. Deux ans après la clôture du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), il est légitime de se demander si cette énième grand'messe sur la fracture numérique était bien utile. Certes, il a été décidé de porter à l'horizon 2012 les objectifs de connectivité en matière de TIC afin de permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Cependant, l'histoire a montré, en la matière, qu'il ne suffit pas de faire de prendre des engagements pour que les problèmes soient réglés. En réponse à l'annonce de la Banque mondiale de dégager 2 millions de dollars pour les infrastructures TIC en Afrique d'ici 2012, le Président Wade a justement fait remarquer qu'en décembre 2003 à Genève, le Président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, avait annoncé l'octroi de 500 millions de dollars en faveur du développement des infrastructures en l'Afrique de l'ouest. Depuis cette date, aucun projet n'a été présenté par les états concernés et les fonds sont restés inutilisés. De même, malgré l'enthousiasme qu'il avait soulevé et les promesses de dons qu'il avait motivé, le Fonds de solidarité numérique peine à mobiliser les financements et ses quelques réalisations représentent bien peu de chose en regard des espoirs suscités. De ce fait, lorsque la communauté internationale fait part de sa volonté de connecter les villes africaines en haut débit d'ici 2012, la prudence, voire le scepticisme, s'impose. Ne s'agit-il pas, une fois encore, de privilégier les zones urbaines au détriment des zones rurales dans lesquelles vit l'écrasante majorité de la population active? L'objectif des opérateurs de télécommunications n'est-il pas, en réalité, d'écarter les niches les plus solvables afin de réaliser des bénéfices faramineux et sans commune mesure avec ceux existant ailleurs. L'évolution comparée des actions Sonatel et France Télécom, la première filiale de la seconde ayant vu sa cotation progresser de 150.000 FCFA entre 1998 et 2007 tandis que la seconde progressait de 6390 FCFA entre 1997 et 2007 montre bien que l'Afrique est avant tout une zone de superprofits pour les opérateurs de télécommunications alors que la fracture numérique y persiste lorsqu'elle ne s'y accroît pas ! Alors connecter l'Afrique en haut débit oui mais encore faudrait-il que le déploiement des infrastructures se fasse de telle manière qu'il profite d'abord et avant tout à la grande masse des citoyens africains et non aux multinationales étrangères et à leurs actionnaires. L'inflexion de cette tendance lourde implique que les états reprennent le rôle de garant de l'intérêt public qu'ils ont totalement abandonné dans le cadre de la privatisation des opérateurs de télécommunications et de l'ouverture des marchés à la concurrence. Un tel choix ne signifie pas pour autant le retour à la situation antérieure dans laquelle les télécommunications étaient un monopole public, souvent peu efficace, mais invite au contraire à la mise en place de politiques reposant sur des partenariats public-privé équilibrés avec pour finalité l'intérêt général et la rentabilité sociale à long terme et non l'intérêt privé et la rentabilité économique à court terme. C'est uniquement dans ces conditions que connecter l'Afrique aura un sens pour les Africains.

**Amadou Top
Président d'Osiris**

Actualités

* Publication des résultats financiers de Tigo

La publication des résultats financiers de Tigo au 30 septembre 2007 fait apparaître que le nombre d'abonnés du second opérateur de téléphonie mobile s'élève à 991 776, en progression de 12% par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année 2007, Tigo a réalisé un chiffre d'affaires de 45 milliards de FCFA et investi 40 milliards de FCFA.

Millicom International Cellular : <http://www.millicom.com/>

* La Banque mondiale déconseille à l'Etat de vendre ses actions dans la Sonatel

Dans la perspective de la création d'un « Fonds pour les générations futures » consistant en un compte rémunéré à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque mondiale a déconseillé à l'Etat sénégalais de vendre ses actions dans le capital de la Sonatel. En effet, il est parfaitement possible que les intérêts versés par la Bceao soient inférieurs aux dividendes annuels versés par la société nationale.

* Troisième forum sur la régulation sur le thème « L'Autorité du régulateur »

Le 23 octobre 2007, La troisième conférence du Forum de la régulation s'est tenue sur le thème « L'Autorité du régulateur » à l'Université Cheikh Anta Diop de Daka (UCAD). Présidé par le Pr. Abdoulaye Sakho, Président du Conseil de régulation de l'Agence de régulation des postes et télécommunications (ARTP), le Forum a eu parmi ses invités de nombreuses spécialistes venus de France comme Bruno Lasserre, Président du Conseil de la concurrence et les professeurs Nathalie Poujol Mallet, Michel Vivant et Agnès Robin de l'Université de Montpellier I. Les intervenants ont notamment insisté sur le fait que si l'on veut, à la fois ouvrir les secteurs anciennement sous monopole publics à une vraie concurrence et attirer les investisseurs, il faut mettre en place un environnement juridique transparent, prévisible et impartial. Ils ont également insisté sur le fait que le régulateur doit être impartial vis-à-vis des gouvernements, dont il ne doit recevoir aucune directive, mais il doit l'être également par rapport aux acteurs économiques qu'il régule.

* L'action Sonatel atteint le seuil des 170.000 francs CFA

Le 31 octobre 2007, le cours de l'action Sonatel cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à Abidjan (Côte d'Ivoire) a atteint la barre des 1720.000 FCFA. Pour mémoire, l'action Sonatel a été introduite à la cotation le 2 octobre 1998 au prix de 22.000 Francs CFA. En comparaison, l'action France Télécom, introduite en bourse le 20 octobre 1997, a gagné 9,74 euros soit 6390 Francs CFA.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* Lancement de Pkumel Fm, radio communautaire en langue mancagne

Le paysage médiatique de la Casamance s'est enrichi d'une nouvelle station avec Pkumel Fm, émettant sur la fréquence 106.00 à Goudomp. Cette radio communautaire qui se veut un instrument de promotion de la langue mancagne, récemment codifiée, et de cette culture, s'intéressera également aux actions de développement et aux questions de santé, d'environnement et d'agriculture.

* Le RAES primé au concours 2007 du sommet mondial de l'information

Le Réseau africain de l'éducation pour la santé (RAES), une organisation non gouvernementale sénégalaise, a été primée à l'occasion du au concours 2007 du sommet mondial de l'information. Il s'est vu décerner une « mention spéciale » comme modèle de meilleure pratique et d'excellence de contenu Internet dans la catégorie « e santé ». Créé en en 2003, le RAES est actif depuis 2005 dans le développement de programmes multimédia de promotion de la santé en collaboration avec des universités américaines de Californie et d'autres Ong du Sénégal, des Etats-Unis et de Belgique.

RAES : <http://www.raes.sn/>

Politique

* Le CNRA envisage de prendre des sanctions contre certains médias

Le 31 octobre 2007, Nancy Ndiaye Ngom, Présidente du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA), a annoncé l'entame de procédures de sanction contre certains organes de presse qui ne conforment pas aux dispositions réglementaires régissant le paysage médiatique. Sont notamment visés, les manquements observés dans le paysage audiovisuel en matière de diffusion des images obscènes, de publicité mensongère et de diffusion SMS par les chaînes de télévisions. Le CNRA a également appelé à la reprise sans délai des débats contradictoires à la Radiodiffusion télévision du Sénégal (RTS) afin d'assurer une plus grande prise en compte du pluralisme et de l'équilibre dans le contenu des programmes radio et télé.

Infrastructures et services

* Appel d'offres pour l'octroi d'une licence de service universel dans la région de Matam

Dans le cadre de la mise en place du Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT), géré par l'Agence d régulations des télécommunications et des postes (ARTP), un avis d'appel d'offre pour l'octroi d'une licence de service universel pour la fourniture de services de télécommunications dans la région de Matam a été lancé.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

* Signature d'un protocole d'accord pour la construction du câble sous-marin UhuruNet

Le 24 octobre 2007 à Pretoria (Afrique du Sud), la Commission E-Afrique du NEPAD et 5-P Holdings LLC, une société américaine, ont signé un protocole d'accord pour la construction d'un réseau d'infrastructures TIC à large bande (désignée par l'acronyme anglais IBIN)

dénommé UhuruNet (Réseau Liberté). Ce câble sous-marin a pour objectif de connecter l'ensemble du continent africain avec le reste du monde incluant l'Europe, le Brésil, l'Inde et le Moyen orient. Ce câble devrait avoir un prolongement terrestre dénommé UmojaNet (Réseau Unité) et l'ensemble sera géré par une compagnie dénommée BahariCom. D'une capacité de 3.84 Térabits par seconde, ce câble sous-marin d'un cout de 2 milliards de \$ US devrait être opérationnel avant la Coupe du Monde (FIFA) de 2010 en Afrique du Sud.

Projets

* Partenariat UIT/BAD pour l'interconnexion en large bande des villes africaines

L'Union internationale des télécommunications (UIT) et la Banque africaine de développement (BAD) ont convenu de collaborer en vue de relier toutes les capitales africaines aux infrastructures TIC large bande, de renforcer la connectivité avec le reste du monde à l'horizon 2012. Dans le cadre de cette collaboration, l'UIT et la BAD s'emploieront activement à mobiliser des partenaires et des financements pour combler les disparités entre les grands centres africains au niveau des infrastructures TIC large bande. Les participants à la conférence ont estimé à 300 millions de dollars la somme nécessaire pour garantir à tous un accès à Internet d'ici 2012.

UIT : <http://www.itu.int/>

BAD : <http://www.afdb.org/>

* Le secteur de la téléphonie mobile prévoit d'investir plus de 50 milliards de dollars en Afrique

Lors du sommet « Connecter l'Afrique », l'association GSM a annoncé que le secteur de la téléphonie mobile prévoit d'investir plus de 50 milliards de dollars américains(i) en Afrique sub-saharienne au cours des cinq prochaines années, afin d'offrir une couverture mobile à plus 90 % de la population. L'investissement sera utilisé pour augmenter la portée des réseaux mondiaux de téléphonie mobile bénéficiant des technologies améliorées GPRS, EDGE et HSPA, afin de fournir un ensemble de services multimédias mobiles complets comprenant l'accès à l'Internet.

GSM Association : <http://www.gsmworld.com/>

* Projet de construction de e-cases et de mise en place d'un réseau numérique national

A l'occasion du Conseil des ministres tenu le 25 octobre 2007, le Président de la république, Maître Abdoulaye Wade, a évoqué le projet e-case, structure où les jeunes pourront utiliser l'ordinateur pour leur formation et dont la première unité est en construction à Popenguine. Il a également demandé au Gouvernement de finaliser, dans les meilleurs délais, le réseau numérique national.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

Rendez-vous

* Symposium sur l'accès aux TIC et service universel en Afrique sub-saharienne

Le Groupe de recherche international (GDRI) NetSuds organisera un symposium sur le thème « Accès aux TIC et service universel en Afrique Sub-saharienne : Comparaisons et dynamiques » au Campus numérique francophonie de Dakar de l'Agence universitaire de la francophonie les 26, 27 et 28 novembre 2007.

Netsuds : <http://www.gdri-netsuds.org/>

* Med-IT@Dakar 2007 (Dakar, 4-5 décembre 2007)

XCOM, en partenariat avec l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal (OSIRIS) organiseront la 3ème édition des Rencontres d'affaires « Med-IT@Dakar 2007 » sur les technologies de l'information, les 4 et 5 décembre 2007 à l'hôtel Méridien Président. Les rencontres Med-IT ont pour objectif de permettre la création de partenariats entre acteurs sénégalais, français et internationaux du secteur des technologies de l'information et de la communication (fournisseurs de services Internet, opérateurs télécoms, opérateurs satellites, éditeurs de logiciels, consultants, intégrateurs de solutions..) et de diffuser aux entreprises de l'information ciblée et concrète, à travers des tables rondes et échanges d'expériences, sur les gains compétitifs que peuvent leur apporter ces technologies.

Med-IT 2007 : <http://www.medit.eu.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, octobre 2007.
